

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1978)  
**Heft:** 467

**Artikel:** Du Jura, vous m'en mettez 400 grammes, hein, et bien salé...  
**Autor:** Stauffer, Gil  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1027291>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Du Jura, vous m'en mettez 400 grammes, hein, et bien salé...

Mon cher Gontrand, les usages se perdent. Enfin quoi, merde! Imaginez que vous invitez quelqu'un avec forces salamalecs. Bon. Ce quelqu'un se prépare, lisse sa moustache, cire ses godasses, fait laver et repasser son futsal, bref, se remue le train. Bon. Il arrive devant votre porte et vous, à ce moment là, vous lui déclarez tout de go et l'air hautain: "Halte là mon gaillard! Certes, je vous ai invité dans les formes, les us et les coutumes mais, maintenant, fini de rigoler: il faut que je consulte mon conseil d'administration avant de vous laisser entrer. D'ailleurs je vous soupçonne de manquer de manières..." C'est simple. Si vous faites un coup pareil, vous n'êtes qu'un grossier manant, un gros plouc dégueulasse. Mesquin, petit, très petit. Bon. Avec la votation du 24 septembre sur le Jura, c'est la même chose. A cause de ces enfoirés de juristes qui ont de nouveau magouillafinassé et tout mis à l'envers. Enfin quoi! Faut savoir ce qu'on veut: ou bien on fusillait tous les Jurassiens autonomistes dès qu'ils bougeaient un oeil, ou bien on admettait, en ne les fusillant pas, et ipso facto, en reconnaissant subséquemment et toujours ipso facto (vous suivez?) la Constitution du Jura que la création d'un canton était dans le sac et tout ce qu'il y a de plus légitime et inévitable. Moralité: *le vote du 24 septembre n'a aucune raison lo-*

*gique. C'est même une grossièreté pas croyable à l'égard des Jurassiens.*

En bref, c'est un vote politique, quoi. D'ailleurs les proclamations et autres recommandations plus ou moins gouvernementales en faveur d'un oui franc et massif sentent leur paquet de rance et d'hypocrisie. Si nos hommes d'Etat avaient ce que je pense quelque part, ils auraient dit: "du moment qu'on a admis le processus d'auto-détermination, inutile de faire suer le monde avec des votes prétendument démocratiques. Chaque Suisse a droit à un bon pour une bouteille et une fondue — à aller déguster dans le Jura — pour fêter l'événement. En plus, cinq jours fériés pour tout le monde. Cinquante millions sont alloués au Jura — pris sur le budget militaire — pour que les Jurassiens organisent une foire monumentale dont on parlera dans toute la galaxie..." Voilà ce qu'auraient dit nos prétendues autorités si elles avaient ce que je pense où je pense.

Voilà qui aurait eu de l'allure! Et le Jura, digne quoique saouil comme une bourrique, aurait fait une entrée véritablement *historique* dans la Confédération.

Au lieu de cela, au lieu d'un fédéralisme à visage humain, on nous abreuve de discours chiants comme la pluie, de mises en garde d'anciens d'Eglise, radins comme des poux. Pas même un jour férié, c'est tout dire! Pris de remords, une foultitude de maquignons de la dernière minute, craignant surtout le désordre, multiplient les encouragements dans le bon sens du poil. Allez, un peu de dignité, que diable! Vous avez des couilles ou des noisettes vertes? Et vous,

mon cher Kurt, quittez donc votre air pincé et allez vous payer une fracassante tournée de bistrots dans le Jura.

C'est pas le tout de faire des discours. Et, comme dit le proverbe: "Il est plus facile d'avoir la bouche ouverte que le (censure) tendu".

Bon, mon cher Kurt, tu sais ce qui te reste à faire...  
Gil Stauffer

### Fuites

PS. La direction de la raffinerie de Collombey et la direction du Service cantonal des eaux de canton de Vaud seraient-ils assez aimables pour nous dire comment se portent, dans une certaine nappe proche du Rhône, les trois cents tonnes de mazout en ballade — petit reste de mille tonnes qui se sont échappées subrepticement d'une cuve... Un million de litres de jus de pétrole qui foutent le camp, et personne n'en dit un mot! Curieux, non? A l'évidence, on sait empêcher les fuites, à la raffinerie de Collombey...

Alors, ce communiqué? Sinon je dis tout...

### Noix d'honneur

PPS. Le championnat du cerveau mou a été gagné, cette semaine, par Mme Geneviève Aubry, présidente du GFFD, pour la déclaration suivante: "... un Alexandre Voisard nous rase, nous préférons les expositions mycologiques..." Si nous comprenons bien, Mme Aubry ne possède que deux livres: un bottin de téléphone et un album à colorier. Ah! Coco Voisard a dû se fendre la pipe!

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Les Papous et nous

Examens de maturité fédérale, Lausanne.

Les examinateurs et les experts aux dits exa-

mens ont reçu récemment la circulaire suivante:

### "AVIS IMPORTANT.

Selon les *ordres* (c'est moi qui souligne) de l'Ecole polytechnique fédérale (où auront

lieu les examens de maturité fédérale), il est strictement interdit de parquer les voitures devant l'école. Tout contrevenant sera puni d'une amende. Les propriétaires de voitures ont la possibilité de parquer au Parc de Bellerive, qui se trouve en dessous de l'EPFL; il ne faut que